

AUGUSTIN DALBOUSSIERE
et le
Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte
2 décembre 1851

En 1851, le neveu de Napoléon le Grand choisit le 2 décembre, anniversaire du sacre de son oncle et de la bataille d'Austerlitz, pour conduire le coup d'État qui lui permettra de passer du statut de prince-président à celui d'Empereur des Français.

Elu député dans plusieurs départements en 1848, le suffrage universel fait de lui le Président de la République française !

Fort de sa popularité, il se verrait bien à la tête du pays pour de longues années. Or la Constitution de la IIe République interdit au président en exercice de solliciter un deuxième mandat.

Le 19 juillet 1851, il soumet au Parlement un projet de révision de la Constitution autorisant une nouvelle candidature. Mais le texte ne recueille que 446 voix contre 278. Il lui en manque 94 pour réunir la majorité des deux-tiers requise.

Empêché de se représenter aux élections prévues en mars 1852, Louis-Napoléon Bonaparte ne voit d'autre solution que de commettre un coup d'État pour prolonger son mandat.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre, le président donne un grand bal au palais de l'Élysée afin de détourner l'attention de ses opposants. Les ouvriers de l'Imprimerie nationale composent dans la nuit deux affiches sous la surveillance de la police. Au petit matin, les Parisiens découvrent sur les murs ces textes qui annoncent la dissolution de l'Assemblée, «foyer de complots», le rétablissement du suffrage universel, l'état d'urgence et la mise en place prochaine de nouvelles institutions.

Un semblant de rébellion

Quelques chefs parlementaires (Changarnier, Thiers...) sont arrêtés.

Dans la journée du 2 décembre, des députés républicains, au premier rang desquels Victor Hugo et Victor Schoelcher, tentent mais en vain de mobiliser le peuple.

Dans la nuit du 2 au 3 décembre, quelques semblants de barricades sont érigés à l'est de Paris. À Paris, l'incident le plus grave a lieu sur les Grands Boulevards où la troupe, excédée par les huées de jeunes bourgeois, fait feu et laisse environ 200 morts sur le pavé.

Les émeutes sont beaucoup plus graves dans la Nièvre, l'Hérault, le Var et les Basses-Alpes où les sociétés secrètes républicaines tardent à se rendre faute d'informations sur la situation à Paris.

La répression se déchaîne surtout contre les républicains. Il y a 30 000 arrestations et 10 000 déportations vers l'Algérie ou la Guyane (cependant une partie importante des condamnés sera graciée l'année suivante). 66 députés sont expulsés de France (dont Victor Hugo, Thiers, Changarnier, Victor Schoelcher ...)

AUGUSTIN DALBOUSSIERE

Né le 26 avril 1803 à Vernoux en Vivarais (Ardèche)

Décédé le 11 août 1873 à Vernoux en Vivarais (Ardèche)

Fils de Jean Antoine (1773-1841) et Jeanne BAC

Marié le 21 novembre 1832 à Calais (62) avec Marie VIDAL (Profession déclarée : agent d'affaire)

Marié le 08 décembre 1849 à Paris avec Marie GIBOUR

Marié le 17 octobre 1850 à Paris avec Jeanne MELIN

Restaurateur à Montrouge (Haute Seine) en 1851

Déclaration de faillite de son commerce de marchand de vin, traiteur situé 16 rue de la Gaité à Montrouge le 10 novembre 1852

Poursuivi à la suite du coup d'état de décembre 1851 ; déporté en Algérie 5 ans (gracié le 9 juillet 1852).

Observation de la commission militaire : Homme dangereux ; opinions exaltées ; gérant d'une association de cuisiniers ; signalé comme cherchant à attirer chez lui des militaires dans un but de propagande démagogique ; son cabaret était le rendez-vous des anarchistes.

Grâce accordée par les commissions extraordinaires du gouvernement le 9 juillet 1852.

Sources :

Archives Nationales F/7*/2590

Service Historique de la Défense 7 J 26